



Dans cette édition...

M. Daniel nous informe	p.1
Créations naturelles	p.2
Tie Dye, 2 ^e essaie	p.3
La 2 ^e grande récolte	p.3
Je te partage une histoire	p.3
Visite virtuelle du Biodôme	p.4
Je bouge, j'apprends (JBJA)	p.4
Programme AVAN	p.5-6
Journée de l'équivalence réelle en éducation	p.6

T.R.A.C.E².S².

T.	Technologie de l'information et des communications
R.	Ressources naturelles
A.	Arts
C.	Culture et patrimoine
E.	Entrepreneuriat conscient
E.	Environnement
S.	Santé globale de l'enfant
S.	Services

M. Daniel nous informe

Club de lecture d'été est un programme provincial de lecture non compétitif pour les enfants. Ce programme est offert par les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick. Les enfants qui ne savent pas encore lire peuvent aussi participer grâce à la participation d'un parent, un tuteur ou une tutrice qui leur fera la lecture. Pendant les mois de juin, juillet et août, toutes les bibliothèques publiques de la province présenteront différentes activités amusantes et divertissantes pour appuyer et souligner le Club de lecture d'été. Cette année, le thème du Club de lecture d'été est **la fantaisie**, et son slogan est « **La lecture, c'est fantastique !** ». Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la bibliothèque publique d'Edmundston au 737-6863.

Le lundi 14 juin : Les élèves du Studio créatif (4^e et 5^e année) ont commandé 100 autres **Jeu de la ligne du temps de l'ÉCSJ** pour répondre à la forte demande! Les élèves apporteront un bon de commande à la maison. Chaque famille pourra commander des jeux et le nombre est illimité! Les commandes et l'argent devront être retournés à l'école le mercredi 16 juin.

Voici un court lien publicitaire préparé par les élèves:
<https://www.youtube.com/watch?v=7mz8dEJ3oew>

Le jeudi 17 juin : Le conseil des élèves invite les élèves et les membres du personnel à porter un vêtement aux couleurs fluorescentes.

Le vendredi 18 juin : Le conseil des élèves a planifié une journée sportive. Il y aura des défis sportifs à l'extérieur pour chaque bulle (classe).

Processus électoral pour le conseil des élèves 2021-2022 : Voici les dates importantes pour les candidats. :

Le lundi 14 juin : Installation des affiches (8h- 8 h 45)

Le jeudi 17 juin : Discours des candidats

Le vendredi 18 juin : Élection

École communautaire Saint-Joseph
 562, chemin Toussaint, N.-B. E7B 2T8
 Tél.: 735-2956
 Téléc.: 735-2957



Créations naturelles : Mme Kathleen, du Labo créatif, a accompagné des élèves de la 2^e à la 5^e année avec leurs créations à partir d'éléments de la nature. Les élèves de la 2^e et 3^e année ont produit un bâton de marche et les élèves de la 4^e et de la 5^e année ont construit des habitats naturels.
(RÉUSSITE ÉDUCATIVE et la CONSTRUCTION IDENTITAIRE)



Tie Dye, 2^e essai : Tous les élèves ont eu la chance de reteindre un vêtement style « Tie Dye ». Félicitations pour votre persévérance. (RÉUSSITE ÉDUCATIVE et la CONSTRUCTION IDENTITAIRE)



2^e grande récolte : Les élèves de 4^e et 5^e année ont récolté et dégusté les premières laitues de leur serre hydroponique. Félicitations ! (RÉUSSITE ÉDUCATIVE et le MIEUX-ÊTRE)



Je te partage une histoire : Les élèves de la 3^e année ont animé une histoire à une résidente des Résidences Jodin. (en lien avec la RÉUSSITE ÉDUCATIVE, la CONSTRUCTION IDENTITAIRE et le MIEUX-ÊTRE)



Visite virtuelle du Biodôme : La classe de 6^e année s'est méritée une visite virtuelle du *Biodôme de Montréal* grâce à leur participation à la *Dictée P.G.L.* ! Ils ont eu la chance d'avoir un animateur qui leur a présenté des animaux du *Biodôme*. (RÉUSSITE ÉDUCATIVE)



Je bouge, j'apprends (JBJA) : Tous les élèves ont participé à la marche de couleurs *JBJA*. Félicitations aux élèves pour leur participation et leur collecte de .
(en lien avec la RÉUSSITE ÉDUCATIVE et le MIEUX-ÊTRE)





Programme Apportez votre appareil numérique Votre enfant sera au secondaire en septembre prochain?

Cher parent ou tuteur,

Les ordinateurs portables et les tablettes sont désormais considérés comme des outils essentiels à l'apprentissage des élèves du secondaire (de la 9^e à la 12^e année). Ces outils permettent non seulement de mieux répondre à leurs besoins individuels, mais ils permettent aussi de les préparer à leurs études postsecondaires et à leurs futurs milieux de travail.

C'est pourquoi le programme **Apportez votre appareil numérique (AVAN)** du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance se poursuit. **En vertu de ce programme, les élèves du secondaire doivent tous avoir leur ordinateur personnel pour leurs apprentissages à l'école et à la maison.**



Puisque votre enfant sera au secondaire en septembre prochain, celui-ci devra donc avoir son propre ordinateur portable ou sa propre tablette. Il devra l'apporter à l'école. Il s'en servira aussi pour ses devoirs et ses travaux scolaires à la maison.

Spécifications requises pour les appareils

Les appareils numériques des élèves doivent répondre à certains critères spécifiques. Renseignez-vous sur ces critères (spécifications techniques) en cliquant [ICI](#).

Programme d'aide financière

Le ministère comprend que l'achat d'un nouvel appareil numérique peut représenter un défi financier pour les familles. C'est pourquoi il a également mis en place un [programme d'aide financière](#) s'adressant aux familles à faible ou à moyen revenu.

Dans le cadre de ce programme d'aide financière, deux options sont offertes pour vous aider à procurer un ordinateur portable ou une tablette à votre enfant, soit :

- ▶ acheter un appareil et demander un remboursement; ou
- ▶ faire une demande de subvention en ligne et commander un ordinateur portable via [IMP Solutions](#).

Selon le revenu de votre ménage, vous pourriez obtenir entre 200 \$ et 600 \$ de subvention.

- ▶ **Pour en savoir plus sur le programme d'aide financière, cliquez [ICI](#).**
- ▶ **Pour en savoir plus sur les critères d'admissibilité, cliquez [ICI](#).**
- ▶ **Pour faire une demande de subvention en ligne, cliquez [ICI](#).**

Et si je ne suis pas admissible au programme d'aide financière?

Si vous n'êtes pas admissible à une subvention, vous pouvez toutefois obtenir un tarif réduit pour l'achat d'un ordinateur portable par l'entremise de [IMP Solutions](#). Vous devrez alors fournir le code unique de votre enfant.

Qu'est-ce que le code unique de mon enfant?

Il s'agit d'un numéro unique fourni à chaque élève lors de leur inscription au système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick. **Ce code unique est aussi appelé le numéro d'éducation du Nouveau-Brunswick (NÉNB).**

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance devrait vous avoir envoyé récemment un courriel dans le lequel est indiqué le NÉNB de votre enfant. Si vous n'avez pas reçu ce courriel, contactez l'école de votre enfant.

Vous avez des questions?

Plusieurs options s'offrent à vous pour obtenir des réponses.

- ▶ Consultez le document intitulé [Foire aux questions \(FAQ\)](#).
- ▶ Téléphonnez au **1-833-901-1963**, du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h; et le samedi, de 9 h à 13 h.
- ▶ Écrivez à ECDRTS-EDPERAE@gnb.ca

Journée de l'équivalence réelle en éducation



Journée de l'équivalence réelle en éducation

Célébrons ensemble !
Le 11 juin 2021



La Fédération nationale des conseils scolaires francophones vous invite à célébrer le premier anniversaire du jugement de la Cour suprême du Canada sur l'équivalence réelle en éducation et le mode de financement des écoles de langue française, en contexte minoritaire.

#Égalitéréelle **#Pourlesélèves**